



FOYER RURAL de SALLES SUR MER  
3 rue des écoles  
17220 Salles sur mer

SAISON 2020/2021

Protocole sanitaire des ateliers Yoga, gymnastique, Qi Gong, Chorale.

La participation aux cours est conditionnée par le respect des règles suivantes :

1. En cas de symptômes (fièvre, toux...etc) les participants ne sont pas autorisés à venir en cours.
2. Venir masqué et avec son matériel (tapis, bloc...) ; le matériel du placard ne pourra pas être utilisé.
3. Se laver les mains au gel hydroalcoolique, ou au savon dans les toilettes, à l'arrivée et après les cours.
- 4 Ne pas utiliser les vestiaires, venir déjà habillé de vos vêtements adaptés à l'activité et/ou avec un sac pour y mettre vos effets personnels.
5. Garder son masque sur le visage jusqu'à installation complète sur son tapis à distance réglementaire de 2m minimum indiquée par l'intervenante;
- 7 Le masque peut être enlevé, quand vous serez à votre place, pour faire l'activité.
8. Pour tout déplacement hors de sa place ou en fin de cours, remettre son masque sur le visage;
8. Pour effectuer une bonne transition entre 2 activités, les personnes de la deuxième activité devront attendre à l'extérieur la sortie complète des adhérents .
9. Avant et après l'utilisation des locaux, les locaux sont aérés et les surfaces contact désinfectés.
10. Dans la salle la capacité d'accueil sera de 25 personnes.
11. Nous comptons sur la compréhension de chacune et de chacun pour se conformer à ces conditions pour respecter les mesures barrières.

Toute plainte ou remarque concernant la rigidité de ces mesures, prière de s'adresser directement au virus lui-même

Les participants à l'activité s'engagent à signaler dès que possible au groupe l'apparition de symptômes évoquant un cas de Covid-19. (quelque soit le lieu de contamination), à observer une absence adéquate et à relayer les informations de contamination éventuelle vers les instances sanitaires.

protocole validé le 15.05.2020

Le Maire

C. SIBRA

